

LA LUCARNE de Génissieux

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

AUTOMNE HIVER 2026

N° 51



COMITÉ DES FÊTES : POUR
LE PLAISIR DES GÉNISSOIS



PAUL ALLERMOZ UN JEUNE GÉNISSOIS
CHAMPION DE FRANCE D'ESCRIME



AMBROISIE : LE COMBAT CONTINU

COLISEE

Être Soi. Pleinement.

Les Jardins de Génissieux

Maison de retraite médicalisée (EHPAD)

☎ **04 75 48 34 34**

www.colisee.fr

85 Route des Chasses, 26750 Génissieux



LE COLLECTIF DES LUNETIERS

485 Rue Frédéric Penelon

26750 Génissieux

Tél : 04.75.47.38.85

Mail : genissieux-26750@leslunetiers.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : **9h–12h / 14h–19h**

Le samedi : **9h–12h / 14h–18h**



**IMPRIMERIE
S O U Q U E T**

print

Travaux d'impression

is-etiquette.fr

étiquette

Etiquettes en bobine

imprimerie-souquet.fr

Tél : 04 75 02 45 46

contact@imprimerie-souquet.fr



AMBULANCE – VSL – TAXI CONVENTIONNE

Génissieux – Bourg de Péage – Toutes distances

- Transports sanitaires assis ou allongé
- Transports privés

04 75 71 20 20

taxisalphaservice@hotmail.fr

<https://www.ambulance-alphaservice-taxi.fr/>



SOMMAIRE

La Lucarne de Génissieux

Édito - p3

Infos communales - p4

Vie communale - p16

Vie associative - p21

Compte rendu des conseils
municipaux - p31

Etat civil - p33

Agenda - p33

La lettre de l'opposition - p34

Directeur de publication : Joseph CELLIER

Impression :

Imprimerie Souquet - Romans-sur-Isère (26)
Imprimé sur papier issu de forêts gérées
durablement
Imprimeur labellisé Imprim'Vert

Numéro tiré à 1230 exemplaires



Nouveau !

Retrouvez-nous sur Facebook
"Commune de Génissieux"

ÉDITO

Chères Génissaises, chers Génissais,

En mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance et je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous en remercier chaleureusement.

Nous avons pris un engagement simple : être les élus de toutes les Génissaises et de tous les Génissais, dans un esprit d'écoute, de proximité et de responsabilité.

C'est avec ce même état d'esprit que nous avons le plaisir de vous présenter cette première édition de La Lucarne de notre mandat.

Depuis notre installation, notre priorité a été d'agir sur les sujets qui concernent directement votre quotidien tout en préparant l'avenir de Génissieux. Nous avons engagé des actions concrètes pour améliorer notre cadre de vie, renforcer la sécurité routière, sécuriser la gestion financière de la commune et lancer les réflexions indispensables sur les grands projets qui accompagneront le développement de notre village dans les années à venir.

Ces premiers mois ont également été consacrés à réorganiser certains services municipaux afin de mieux répondre à vos attentes et de donner à nos équipes les moyens d'assurer un service public toujours plus efficace.

Beaucoup reste à accomplir. Transformer une commune ne se fait pas en quelques mois. Les projets structurants demandent du temps, de la concertation et une gestion rigoureuse. C'est le choix que nous faisons : avancer avec méthode, en privilégiant les décisions utiles, durables et financièrement responsables.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les principales actions engagées, les informations de votre conseil municipal ainsi que la richesse de la vie associative de Génissieux. Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement quotidien, contribuent au dynamisme de notre commune.

Avec l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux, nous poursuivrons notre action avec la même ambition : préserver la qualité de vie qui fait l'identité de Génissieux tout en préparant sereinement son avenir.

La confiance que vous nous avez accordée est une responsabilité. Nous entendons l'honorer chaque jour par le travail, l'écoute et des décisions guidées par le seul intérêt général.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Joseph Cellier

Maire de Génissieux



Le nouveau conseil municipal

Le Maire



Joseph CELLIER
Maire

Les Adjoints



Élonia JAUBERT
1ère adjointe
Finances



Patrick LEMAITRE
2ème adjoint
Associations,
Bâtiments communaux



Amélie DIDIER
3ème adjointe
Urbanisme,
Grands projets



Emmanuel GRENIER
4ème adjoint
Entretien voiries, Espaces
verts, Propreté



Christelle SERILLON
5ème adjointe
CCAS, Action sociale,
Périscolaire, Centre de loisirs

Les Conseillers Délégués



Michel CHAPET
Conseiller délégué
Support bâtiments,
voiries



Sylvie LOMBARDI
Conseillère
déléguée
Support CCAS,
Social



Dominique MONTAGNON
Conseiller délégué
Support associations,
Maintenance des
équipements sportifs

Les Conseillers Municipaux



René PARREAULT
Conseiller municipal
Plan d'action médical



Thierry MANGOT
Conseiller municipal
Plan d'action médical



Alexandra LOZEVIS
Conseillère municipale
Action économique



Marie-Edith PARIS
Conseillère municipale
Action sociale



Juliette CAROFF
Conseillère municipale
Action culturelle



Gilbert SCHEICHTELE
Conseiller municipal
Transition écologique



Ludovic DELOURME
Conseiller municipal



Sylvie MARCHAND
Conseillère municipale



Daniel DAVID
Conseiller municipal



Maryse DUCROS
Conseillère municipale

Ambroisie : le combat continu



L'ambroisie, tout le monde la connaît dans la vallée du Rhône. Chaque année, en août et septembre, plus de 20% de la population, soit un habitant sur 5, souffre d'allergies sévères au pollen de cette plante. Outre l'inconfort majeur subi (les yeux qui pleurent et qui grattent, le nez qui coule, les éternuements à répétition, la fatigue mais aussi la nécessité de fermer sa maison et de limiter ses sorties à l'extérieur, etc...), le pollen d'ambroisie provoque des crises plus ou moins sévères d'asthme. Et là, il s'agit d'une vraie maladie. Coût de l'ambroisie pour la collectivité : plus de 50 M€ pour la région Auvergne Rhône Alpes.

C'est à la fin du XIXe siècle que les premiers plants d'ambroisie ont été observés dans le Massif Central, à la suite d'importations de semences de trèfle en provenance du Canada. Malheureusement ces lots contenaient des graines d'ambroisie.

Pendant longtemps l'ambroisie est restée cantonnée à quelques territoires sans gêner personne. Ce n'est qu'à partir des années 50 avec l'arrivée du machinisme agricole, le développement des engins de terrassement et la construction des grands barrages sur le Rhône, que les graines d'ambroisie ont été massivement dispersées.

A partir de 1980, les effets du pollen d'ambroisie ont commencé à inquiéter la préfecture de la Drôme qui estimait que 5% de la population était affectée. L'ambroisie est alors déclarée « problème de santé publique ».

En 2011, à l'initiative de l'association Stop Ambroisie, le préfet de la Drôme a promulgué le premier arrêté préfectoral ambroisie de France faisant obligation à tout propriétaire ou exploitant foncier de détruire ses ambrosies avant pollinisation (soit avant début août) et en tout état de cause avant la grenaison (soit avant fin septembre). Dans le même temps Stop Ambroisie a demandé au préfet que chaque commune nomme un « Référent ambroisie communal » spécialement chargé de surveiller la commune et d'interpeller les contrevenants. Ces mesures ont depuis été étendues à toute la région Auvergne Rhône-Alpes et au-delà.

Mais les surfaces infestées ont continué à augmenter et le taux de personnes allergiques s'est envolé de 5% à 20% (source ARS), et ce taux continue à augmenter. Il suffit de parcourir la vallée du Rhône en été pour s'en convaincre.

Plus près de nous, nous avons la chance d'avoir une Agglo vertueuse car elle est l'une des seules à accepter (sans y être obligée) de consacrer un budget à la lutte contre l'ambroisie et à organiser des réunions bisannuelles avec les référents communaux, afin de tenter de mobiliser les communes.

Encore plus près, à Génissieux, que se passe-t-il ?

Depuis 2010, soit depuis 16 ans, le même référent ambroisie exerce un contrôle serré sur les surfaces infestées, avec le soutien actif des municipalités. Chaque année un repérage systématique est fait en fin juillet (après les récoltes de céréales). Avec le temps, les exploitants agricoles ont pris la bonne habitude de déchaumer leurs parcelles juste après les moissons et avant que la terre ne sèche. Dans le cas où des parcelles porteraient encore de l'ambroisie, des courriers de signalement sont alors envoyés aux exploitants ou propriétaires avec un objectif de destruction à une dizaine de jours. Il leur est rappelé les termes de l'arrêté préfectoral de n° 26-2019-07-05-003 ainsi que la gêne que les pollens émis provoqueraient sur une grande partie de la population. La plupart des exploitants s'exécutent sans difficulté. Pour ceux qui ne le feraient pas assez rapidement, un courrier de rappel, aux termes un peu plus fermes, est envoyé. Tout rentre ainsi en ordre à l'exception de quelques cas où la destruction des ambrosies est manifestement difficile voire impossible.

En parallèle, sur le domaine public communal (terrains de sport, cimetière...), les employés municipaux sont instruits pour détruire les ambrosies.

Ambroisie : le combat continu

A Génissieux, il y a 15 ans, il était fréquent d'observer environ 100 hectares infestés par l'ambroisie en début de saison. Aujourd'hui, on n'en voit plus qu'environ 30 à 40 ha (selon les assolements et la météo). Soit 2 à 3 fois moins !

La raison de cette baisse drastique ? Les agriculteurs, à force de détruire chaque année les ambrosies avant la grenaison, ont fini par épuiser progressivement le stock de graines d'ambroisie dans le sol.

Cette performance remarquable obtenue à Génissieux, sans le moindre PV et dans le respect de chacun, est à notre connaissance inégalée dans notre Agglo, et même bien au-delà dans la Drôme et en Rhône Alpes. La commune de Génissieux peut en être fière.

Cependant, il ne faut pas relâcher l'effort au risque de voir l'ambroisie reconquérir l'espace.

Nous invitons les génissois à signaler en mairie toute surface infestée par de l'ambroisie.

Les génissois respirent donc moins de pollen produit sur la commune mais malheureusement ils n'échappent pas au pollen émis dans les communes voisines, le pollen d'ambroisie, très fin, étant capable de voyager dans les airs sur des dizaines de kms.

Un espoir à l'horizon : Ophraella Communis, petit coléoptère originaire d'Amérique du Nord et prédateur de l'ambroisie. Il a été importé en Italie, dans la vallée du Pô, où il s'est développé et où il a fortement fait chuter la présence de l'ambroisie. Quelques spécimens de ce coléoptère ont été récemment vus dans la région lyonnaise. Souhaitons qu'Ophraella Communis arrive vite chez nous !



Liens utiles :

www.stopambrosie.com

<https://ambrosie-risque.info/>

<https://www.france-pollens.fr/>

<https://www.fredon.fr/aura/>

<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>



Panneau Pocket

Restez informé avec PanneauPocket !

La commune met à votre disposition PanneauPocket, une application gratuite qui vous permet de recevoir, en temps réel, toutes les informations importantes de votre commune directement sur votre smartphone ou votre tablette.

Grâce à PanneauPocket, vous êtes informés des actualités municipales, des travaux, des coupures de réseaux, des alertes météorologiques, des événements locaux, des modifications de circulation et des informations pratiques... Une notification vous prévient dès qu'une nouvelle information est publiée.

Simple, gratuite et sans création de compte, l'application est accessible à tous et très simple à utiliser. Il vous suffit de la télécharger, puis de rechercher le nom de notre commune pour commencer à recevoir les notifications. Vous pouvez suivre toutes les communes utilisant PanneauPocket.

Retrouvez ci-dessous le mode d'installation et n'hésitez pas à télécharger PanneauPocket pour rester connecté à la vie de votre commune !



Téléchargez l'application directement en scannant le QR-CODE

Retrouvez l'actualité de la Commune sur l'application



100% **GRATUIT** 100% **ANONYME** 0% **PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Médecins généralistes



LE POINT DE LA SITUATION

La présence pérenne, de médecins généralistes à Génissieux est l'un des objectifs prioritaires de l'équipe municipales en place depuis les élections de mars dernier.

Informée du départ de 3 médecins généralistes génissois vers la MSP des Berges de l'Isère à Romans, l'association « Parlons de Génissieux » a constitué un groupe de travail santé au début de l'année 2025 chargé de préparer un plan d'action pour permettre l'installation, dans notre village de médecins généralistes à plein temps.

Dès l'installation de la nouvelle équipe municipale, deux conseillers municipaux, désignés par l'ensemble du conseil municipal, se sont investis dans cette démarche.

Des contacts ont été pris avec différents acteurs dans le domaine de la santé et en particulier avec la MSP des Berges de l'Isère.

La première difficulté réside dans la recherche de locaux ayant vocation à être adaptés à une activité médicale libérale.

Les locaux occupés par les médecins partants sont la propriété de l'ancien médecin génissois à la retraite.

Le cabinet restant est la propriété du médecin toujours en activité. Ces deux médecins sont actuellement vendeurs. Afin de prendre des garanties sur l'avenir

pour que ces locaux restent à usage médical, le conseil municipal, dans sa séance du 5 mai 2026, a décidé d'autoriser le maire à faire usage de droit de préemption dans le cas où ces locaux risqueraient d'être vendus pour un usage autre que médical.

Par ailleurs il n'est pas concevable de rechercher des médecins, dans le contexte actuel particulièrement tendu et concurrentiel de recherche de médecins, sans être en mesure de leur proposer des locaux parfaitement adaptés pour la pratique de leur activité.

Dans chaque numéro, à paraître de La Lucarne, les Génissois seront tenus informés des évolutions de ce dossier.



Bien vivre ensemble : quelques gestes qui font la différence !

Pour que notre commune reste un lieu agréable à vivre pour tous, voici quelques rappels de bon sens et de bon voisinage.



Des haies bien taillées, des rues dégagées

Pensez à entretenir régulièrement vos haies, arbres et arbustes. Ils ne doivent pas empiéter sur les trottoirs ou la chaussée, ni gêner la circulation ou la visibilité aux intersections.



Un peu de calme pour beaucoup de sérénité

Bricolage, jardinage, musique, fêtes ou animaux de compagnie : chacun profite de son chez-soi, mais sans oublier ses voisins !
Veillons à limiter les nuisances sonores et à respecter les horaires prévus lorsque cela est nécessaire. Concernant nos amis à quatre pattes, quelques aboiements sont naturels, mais des nuisances répétées peuvent vite devenir gênantes pour le voisinage.



Gardons notre commune propre

Les dépôts de déchets dans la nature, sur les espaces publics ou privés, sont interdits. De même, les véhicules abandonnés n'ont pas leur place dans notre cadre de vie et peuvent faire l'objet de procédures spécifiques.



Le meilleur réflexe : le dialogue

Un échange courtois permet souvent de résoudre bien des situations. Respect, bienveillance et civisme sont les clés d'une vie de quartier harmonieuse.
Ensemble, faisons de notre commune un endroit où il fait bon vivre !

Un projet ? Parlons-en !

Vous envisagez de construire, rénover, agrandir ou simplement de vous renseigner sur les règles d'urbanisme ?

Une permanence urbanisme est assurée en mairie chaque vendredi matin, sur rendez-vous uniquement, pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

Vous pourrez notamment obtenir des informations sur :

- les projets de construction, d'extension ou de rénovation ;
- les déclarations préalables et les permis de construire ;
- les règles applicables à votre terrain ou à votre habitation ;
- le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et ses dispositions.



Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat de mairie aux horaires habituels d'ouverture.

N'hésitez pas à venir échanger en amont de votre projet : quelques conseils peuvent parfois vous faire gagner beaucoup de temps !

Révision du PLU : imaginons ensemble la commune de demain

Le Conseil municipal a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un document essentiel qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement de notre commune pour les années à venir.

Pourquoi cette révision ? Parce que notre territoire évolue. Il s'agit de prendre en compte les nouvelles réglementations, les enjeux environnementaux, les besoins en logement, le maintien des activités agricoles et économiques, ainsi que les attentes des habitants.

L'ambition est claire : préserver l'identité et le cadre de vie de notre commune tout en préparant son avenir de manière harmonieuse et durable.

Les grandes étapes du projet

La révision du PLU se déroulera en plusieurs phases :

- réalisation d'un diagnostic du territoire ;
- définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
- élaboration du futur règlement et du plan de zonage ;
- consultation des partenaires institutionnels ;
- enquête publique ;
- approbation du nouveau PLU par le Conseil municipal.

Une démarche ouverte à tous

Tout au long de la procédure, les habitants seront informés de l'avancement des travaux et pourront participer à la réflexion grâce aux dispositifs de concertation mis en place par la commune.

Parce que les choix d'aujourd'hui façonnent le territoire de demain, chacun est invité à contribuer à cette réflexion collective.

Infos travaux

VALENCE ROMANS HABITAT – UN PROJET REPENSÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE GÉNISSIEUX

Initialement conçu pour accueillir 25 logements sociaux allant du T2 au T3 destinés aux seniors, le projet a été revu après analyse des besoins de la commune. Les habitants de plus de 60 ans étant majoritairement propriétaires de leur logement, cette offre locative aurait surtout bénéficié à des personnes extérieures à Génissieux.

La municipalité a donc choisi de réorienter le programme vers l'accueil de familles. Le futur bâtiment comprendra environ **20 logements**, principalement des T3 et T4, mieux adaptés aux besoins du territoire.

Le projet a également été retravaillé pour mieux s'intégrer dans le paysage : une **toiture-terrasse végétalisée** permettra de limiter son impact visuel et de réduire sa hauteur à environ 9 mètres, contre 13 mètres initialement prévus.

Enfin, pour renforcer la sécurité routière, les accès seront organisés en sens unique par la route des Chasses, sans sortie par la zone artisanale ni par les Monts du Matin.

IMMEUBLE EMPREINTE ET MAGASIN DE PRODUCTEURS

Afin de permettre l'ouverture du **magasin de producteurs** le **3 juin dernier**, la municipalité a traité en priorité le dossier relatif à l'établissement recevant du public (ERP).

En parallèle, avec l'accompagnement du **cabinet David**, une réflexion a été menée sur l'aménagement des abords du rond-point et du garage. L'aménagement des espaces situés devant l'immeuble sera pris en charge par **Valrim**, tandis que la réalisation de la liaison piétonne le long de la **rue Frédéric Penelon** relèvera de la commune. Ces aménagements visent à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, tout en renforçant la végétalisation et l'intégration paysagère du site.

Enfin, des échanges ont été engagés avec le **Département de la Drôme** afin d'améliorer les conditions d'accès au magasin et de renforcer la sécurité des usagers aux abords de cet équipement.

PROJET DE SERRES PHOTOVOLTAÏQUES AGRICOLES

La commune a été saisie d'une demande de permis de construire portant sur l'implantation de **serres photovoltaïques agricoles** d'une superficie d'environ **5 hectares**, chemin des Guinches.

En raison de l'importance du projet et de la réalisation d'une étude d'impact, une **enquête publique** est obligatoire. Le tribunal administratif de Grenoble a désigné un commissaire enquêteur avec lequel la commune travaille depuis le mois de juin afin de préparer le bon déroulement de cette procédure.

L'enquête publique se tiendra **du 14 septembre au 16 octobre**. Durant cette période, chacun pourra consulter le dossier aux heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, prendre connaissance du projet et formuler ses observations auprès du commissaire enquêteur.

Une **réunion publique** se tiendra également en mairie **le mercredi 30 septembre, de 18h à 20h**. Elle permettra aux habitants de découvrir le projet, d'échanger avec le commissaire enquêteur, de poser vos questions et d'exprimer vos observations dans le cadre de cette démarche de concertation.



Travaux bâtiments

Depuis la prise de fonctions de la nouvelle équipe municipale tous les travaux engagés ont été achevés.

La toiture de la Matinière 2, étanchéité de la salle de musique, mise en place de WC place du Champs de Mars avec la réfection de l'entrée du cimetière de

l'église.

Mise en sécurité contre les intrusions au cimetière de Vallières.

La réfection du parquet du gymnase sera réalisée durant les prochaines vacances de la Toussaint.

Informations travaux voiries



Le plan de circulation a été revu.

Un plan de sécurité routière est en cours de réalisation.

Des travaux d'entretien importants (émulsion et gravillons) ont été faits, pour améliorer l'état de la chaussée, Montée du Pavé et Montée de la Garenne.

Deux chicanes ont été mises place rue Louis Joude, une Montée du Pavé et rue Charles Messange au niveau du lotissement Clos du Château.

Le curage des fossés de la Grande Musenne a été effectué, ainsi ceux du Chemin des Coteaux et Chemin de Buffevent.

Grace à la forte implication des services techniques des travaux d'entretien et de nettoyage ont pu être rapidement effectués sur les bords des routes et sur les massifs.

Des travaux seront prochainement lancés sur la rue Frédéric Pénelon.

CCAS

SEMAINE BLEUE 2026 À GÉNISSIEUX :

La semaine bleue aura lieu du 05 au 11 octobre 2026. Cette semaine dédiée aux retraités et personnes âgées fête cette année ses 75 ans. Elle aura pour objet de valoriser les relations et les liens intergénérationnels.

Aussi, à Génissieux, le CCAS a décidé d'organiser deux temps forts placés sous le signe du partage et de la rencontre entre les générations. Nous serons présents pour vous accueillir.

Le mercredi 7 octobre, place au bien-être avec un atelier de gym douce intergénérationnel. Les exercices qui seront proposés sont accessibles à tous, et encourageront le plaisir de bouger et l'entraide. Cet atelier, sans inscription préalable, se déroulera à la salle des fêtes de 14h00 à 17h00. Il est ouvert aux seniors des communes de Génissieux et alentours avec leurs petits-enfants. Il se déroulera dans une ambiance conviviale et bienveillante et se terminera autour d'un goûter collectif.

Le jeudi 10 octobre, de 15h00 à 17h30, place aux jeux et aux chants avec un atelier remue-méninges à l'EHPAD : « les jardins de Génissieux ». Les enfants d'une classe élémentaire viendront à la rencontre des personnes âgées et se réuniront autour de quiz

Semaine Nationale
des retraités et
personnes âgées

Du 5 au 11 octobre 2026



Relions tous les âges dans des territoires engagés !



www.semaine-bleue.org



Sous le haut parrainage du ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
La Semaine Bleue est coordonnée par l'Unipss depuis 1951



musicaux, de jeux de mémoire, de logique... Ensemble ils partageront leurs connaissances et travailleront leur attention, leur concentration tout en jouant... Les enfants rentreront à l'école pour 16h30 avec un goûter et l'atelier se terminera autour d'une animation musicale à l'EHPAD.

A travers ces deux rendez-vous, Génissieux montre sa volonté de mettre en avant une société plus inclusive et plus solidaire en mettant en valeur le lien intergénérationnel et en favorisant le vivre ensemble.

Nous vous attendons nombreux.

CCAS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE PEYRINS ET GENISSIEUX : UN EXEMPLE D'ENTENTE INTERCOMMUNALE

Suite à la décision de la mairie de fermer de façon exceptionnelle et temporaire son centre de loisirs, cet été, en juillet, pour des raisons de sécurité liées aux travaux de rénovation de l'école, des négociations ont été rapidement engagées afin de trouver des solutions pour les enfants scolarisés à Génissieux.

Après un travail remarquable avec les élus et les services généraux des communes de Peyrins et de Génissieux, en quelques jours une convention intercommunale a été signée pour l'accueil des familles Génissoises à l'accueil de loisirs « Peyrimpimpin » de Peyrins.

Les familles ont bénéficié d'un tarif identique à celui des personnes extérieures à la commune et d'un accès aux différentes activités proposées dans la limite de 30 places supplémentaires pour les enfants de Génissieux. Cette décision a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 02 juin 2026.

Un bilan d'activités sera proposé aux élus et aux familles Génissois en septembre ou octobre 2026.

Tous les enfants accueillis à « Peyrimpimpin » ont participé pleinement à toutes les activités proposées dans cet accueil de loisirs.

LE CCAS DE GÉNISSIEUX

Face aux épisodes de fortes chaleurs, le CCAS a mis en place des actions en direction des personnes fragiles et isolées.

Une veille téléphonique, ainsi qu'une intervention à domicile pour les personnes ayant besoin de soutien sont assurées par les membres du CCAS.

Pour bénéficier de ce suivi, les personnes doivent s'inscrire sur le registre communal, nominatif et confidentiel, tenu et mis à jour par le CCAS.

L'EHPAD les jardins de Génissieux propose aux personnes vulnérables, une mise à disposition d'une pièce rafraichissante du lundi au vendredi de 14h00

à 17h00.

Nous vous invitons à vous faire connaître à l'accueil au 04 75 48 34 34

AIDE AUX DEVOIRS

Aujourd'hui nous avons constitué une équipe de 10 bénévoles dotés d'une expérience d'aide aux devoirs.

Nous aurions besoin de 13 bénévoles. Pour pouvoir proposer aux enfants un accompagnement personnalisé et proposer ce soutien le LUNDI. MARDI. JEUDI ET VENDREDI de 17h à 17h30 au périscolaire.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe ou avoir des renseignements.

Nous vous invitons à vous faire connaître à l'accueil au 04 75 48 34 34



Recensement citoyen



Qui ?

Garçon et filles de nationalité française

Où ?

À la mairie de ton domicile

Quand ?

Dès 16 ans (dans les 3 mois suivants l'anniversaire)

Avec quoi ?

Ta carte d'identité

Le Livret de famille à jour

Un justificatif de domicile

Pourquoi ?

- Pour être inscrit sur les listes électorales à tes 18 ans
- Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Baccalauréat, Permis de conduire, etc...)
- Être convoqué à la Journée du Citoyen

GARÇON / FILLE
16 ANS = RECENSEMENT !



Inscription au permis de conduire

Inscription aux examens scolaires

Convocation à la Journée du Citoyen

Inscription sur les listes électorales

C'EST OBLIGATOIRE DANS LES 3 MOIS SUIVANTS TON ANNIVERSAIRE

Rendez-vous dans ta mairie ou sur
www.service-public.fr

Village de
GENISSIEUX

+ d'infos:
genissieux.fr

Quelques infos supplémentaires :

Avant tes 18 ans, il faut présenter l'attestation de recensement pour t'inscrire à un examen (CAP, BAC) ou un concours administratif.

À partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen (CAP, BAC,...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de t'inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Tu pourras alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Le recensement permet à l'administration de te convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Tu dois faire la démarche de recensement toi-même. Si tu es mineur, l'un de tes parents peut t'accompagner.

Il faudra penser à signer ton attestation et en faire des photocopies. Ne jamais donner l'original.

LES PETITES ANNONCES

DEMANDES EN COURS !



SECTEUR VALENCE AGGLO

Vous habitez sur l'agglomération de Valence et vous vous êtes toujours dis qu'accueillir un-e jeune serait une chouette expérience ?

OSEZ LA COHABITATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE



DIANE, 19 ANS - VALENCE

En Deuxième année de Gestion Administrative des Entreprises, Diane aime les mathématiques tout en ayant un attrait pour les activités manuelles et les desserts !

Présente du dimanche soir au vendredi matin, elle rentre chez elle tous les week-end !

DORINE, 26 ANS - BOURG DE PÉAGE

Très sociable et aimant discuter, Dorine arrive pour l'année scolaire à la Maison Familiale Rurale de Mondy pour un BTS Gestion et Protection de la Nature. De septembre à Juin avec des périodes de stages, Dorine saura partager des temps d'échanges, des petites balades, un bon film ou encore ses recettes préférées.

YASSMINE, 22 ANS - VALENCE

Intégrant un Master en Ingénierie Nucléaire après une année à Tours, Yasmine recherche un cadre apaisant et est prête à apporter des petites attentions au quotidien ! Aimant les jeux de société, les discussions et l'émission Top Chef, Yasmine vous apportera une présence bienveillante.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
NOUS AVONS DES RÉPONSES !



contact@solhab.eu



06 31 74 48 88



solidaritehabitats.eu



Paul Allermoz, un jeune génissois, remporte le titre de champion de France d'escrime

Et un podium national par équipe

Lors des derniers championnats de France, au mois de mai, dans la catégorie des moins de 17 ans épée, l'épéiste Paul Allermoz, membre du club d'escrime de Romans -Bourg de Péage a réalisé une performance remarquable en remportant la finale nationale des moins de 17 ans Nationale 3 individuelle.

Au terme d'une compétition de très haut niveau, Paul s'empare du titre de champion de France, couronnant son travail, son engagement et sa régularité tout au long de la saison.

Paul est entraîné par le maître d'armes Patrick Dubos.

Pour compléter le tableau, le lendemain, Paul participe aussi à la finale nationale, par équipes M17N2 de ces championnats.

Après une journée forte en émotions et en suspense et deux rencontres très disputées, l'équipe de Paul termine à la troisième place et monte sur le podium.

Il est à noter que 12 adhérents du club sur 80 sont, comme Paul, domiciliés à Génissieux.

Cette année, tireurs et dirigeants, sans compter des anciens élèves de l'école de Génissieux, dont plusieurs se sont illustrés sur le circuit national, à l'épée et au sabre, coopèrent depuis plusieurs années avec l'école élémentaire génissoise dont les classes bénéficient de cycles d'initiation à l'escrime avec Patrick Dubos à qui l'on doit ses excellents résultats.



Paul et le maître d'arme Patrick Dubois



Magasin : le panier des producteurs



Ouvert le 3 juin 2026 au 300 route de Romans à Génissieux, le magasin a été créé et est porté par neuf producteurs associés aux activités complémentaires: fruits et légumes, arboriculture, élevages bovin, porcin et avicole, fromages de chèvre, produits laitiers, vins, noix, horticulture, miels et produits de la ruche. Le projet rassemble aujourd'hui les produits d'environ 50 fermes et propose près de 1 800 références. Cette diversité permet aux habitants de réaliser leurs achats alimentaires dans un même lieu tout en soutenant directement les exploitations du territoire.

Le collectif réunit l'EARL Lyonne Jordan à Saint-Romans, le Domaine du Château Vieux à Triors, RIENQUEDESNOIX à Saint-Paul-lès-Romans, La Chevette de Blandine à Montmiral, le GAEC Lacour à

Saint-Michel-sur-Savasse, l'EARL Les Pins à Marsaz, la Ferme de l'Aillon à Génissieux, le GAEC des Brunes à Montmiral et Le Rucher Apivia à Chatuzange-le-Goubet. Leurs productions complémentaires couvrent les fruits et légumes de saison, l'arboriculture, les élevages bovin, porcin et avicole, les fromages de chèvre, les produits laitiers, les glaces fermières, les vins, les noix, l'horticulture, les miels et les produits de la ruche.

L'ancrage de proximité constitue le socle du projet : les neuf fermes associées sont implantées autour de Génissieux, à une dizaine de kilomètres du magasin en moyenne. Cette offre très locale est complétée par des producteurs partenaires et dépôt-vendeurs établis dans d'autres secteurs de la Drôme ainsi que dans les départements voisins, notamment en Isère et en Ardèche. Cette organisation permet de proposer une gamme suffisamment complète tout en conservant un approvisionnement régional, une origine clairement identifiée et un lien direct avec les producteurs.

Au Panier des Collines répond à plusieurs objectifs: offrir un débouché local, régulier et identifiable aux fermes ; mieux valoriser leurs productions et leurs savoir-faire ; mutualiser les moyens et les responsabilités liés à la commercialisation ; rapprocher producteurs et consommateurs ; et rendre les produits fermiers accessibles dans un lieu permanent, convivial et facile d'accès.

Magasin : le panier des producteurs

Le magasin donne un visage à l'alimentation locale: derrière chaque produit se trouvent une ferme, un métier et une histoire expliquée directement aux clients.

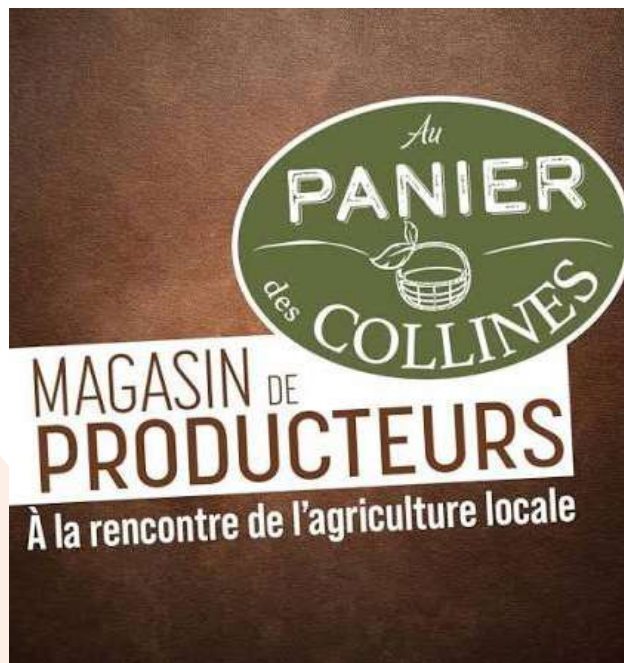
La force et l'originalité du projet résident dans son fonctionnement collectif et dans la complémentarité des producteurs. Des exploitations de Génissieux,

Chatuzange-le-Goubet, Triors, Montmiral, Saint-Michel-sur-Savasse, Marsaz, Saint-Paul-lès-Romans et des environs ont uni leurs compétences autour d'un outil commercial commun. Le projet dépasse ainsi la simple addition de points de vente individuels : il structure un réseau agricole, crée des liens durables entre fermes et offre au territoire un lieu fédérateur consacré à une alimentation locale, saisonnière et transparente.

Quelques semaines après l'ouverture, les premiers résultats sont déjà concrets : un magasin collectif opérationnel, neuf associés mobilisés, environ 50 fermes mises en valeur, une offre de près de 1 800 références et une large amplitude d'ouverture, du mercredi au dimanche. L'ambition est désormais d'ancrer durablement ce lieu dans la vie locale, d'élargir les débouchés des exploitations partenaires et de renforcer encore les échanges avec les habitants.

Les producteurs concernés présentent la candidature "d'Au Panier des Collines" aux Trophées de l'agriculture de proximité et des dynamiques locales. Ce magasin de producteurs est né d'une conviction commune : l'avenir de l'agriculture locale passe par la coopération entre agriculteurs, les circuits courts et une relation directe avec les habitants.

Recevoir ce Trophée permettrait de montrer qu'en unissant leurs forces, les fermes peuvent inventer de nouvelles solutions durables, tout en poursuivant une mission qu'elles portent depuis des générations : nourrir leur territoire et le faire vivre.



Commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie

Le 8 mai 2026, 81^{ème} anniversaire de la commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie, le maire, Joseph Cellier, a déposé une gerbe aux monuments aux morts accompagnés d'enfants de l'école.

Entouré par les membres du conseil municipal, de représentants d'associations d'anciens combattants, d'anciens maires de Génissieux, de nombreux génissiois et d'enfants de l'école, il a lu la lettre d'Alice Rufo, la ministre déléguée, auprès de la ministre des armées, chargée des anciens combattants rendant hommage aux combattants français et alliés ainsi qu'aux résistants de la deuxième guerre mondiale.

Après l'appel et la sonnerie aux morts pour la France, la Bonne note a joué la Marseillaise entonnée par tous.

A la fin de la cérémonie les participants ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié.



Le chemin des artistes

Les 10 et 11 octobre prochains la commune de Génissieux vous ouvre les portes de la salle des fêtes pour accueillir 8 artistes.

18^e ÉDITION

CHEMIN des ARTISTES

Peinture, sculpture, photographie, arts numériques...
470 artistes exposent dans
39 communes de l'Agglo.

10-11 OCT. 2026
10H30 > 18H30
Entrée gratuite

Retrouvez le programme complet en flashant le QRCode.



chemindesartistes.valenceromansagglo.fr

Être bénévole à la bibliothèque ?

- C'est faire partie d'une équipe de volontaires disponibles et bienveillants,
- c'est participer au fonctionnement d'un service rendu au public par notre commune,
- c'est s'engager, suivant ses souhaits, ses contraintes, dans des fonctions d'accueil, d'inscription des lecteurs, de prêts de documents, ou d'animation d'actions culturelles ou de gestion des collections (achat, équipement, rangement des livres),
- c'est pouvoir participer à des formations dispensées par la Médiathèque Départementale de la Drôme,
- c'est donner de son temps libre et avoir du lien social.



Afin de vous faire connaître un lieu convivial et dynamique, nous organisons à nouveau une soirée jeux de société à la bibliothèque, les jeudis 1er octobre et 3 décembre, ainsi qu'un spectacle surprise en novembre.

Mauricette, bénévole depuis de nombreuses années, est décédée le 12 août.

Sa disponibilité, son sourire, sa gentillesse et son humour nous manqueront, ainsi qu'aux enfants et aux adultes qui fréquentent la bibliothèque.

→ Vous pouvez venir nous rencontrer au rez-de-chaussée de l'immeuble « l'Orée du village », 135, route de Romans, les mardis et mercredis de 15h à 18h, les samedis de 9h30 à midi.

Bibliothèque Municipale

135, route de Romans,
rez-de-jardin l'Orée du Village
Génissieux

04 75 47 81 43

bibliotheque@genissieux.fr

OUVERTURE

Mardi et Mercredi de 15h à 18h

Samedi de 9h30 à 12h

Vacances scolaires et juillet août
uniquement le mercredi

Cotisation : 12€

Possibilité d'une carte unique avec l'Agglo
Valence-Romans

Gratuit

Enfants (jusqu'à 18 ans)

Adultes sous certaines conditions

Consultation libre sur place

Prêt d'un maximum
10 livres
pour 3 semaines



SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Du 18 au 24 DE L'ÉCRIT À L'ÉCRAN Journée professionnelle Plonger dans l'adaptation littéraire au cinéma lors d'une projection-rencontre organisée dans le cadre de la 15^{ème} édition du festival. Date de la journée à confirmer Montélimar Jeu 24 ATELIER ÉQUIPEMENT ET RÉPARATION DES LIVRES Les trucs et astuces pour entretenir et équiper les collections. Saint-Vallier	Jeu 01 L'ACCUEIL DES PUBLICS EN BIBLIOTHÈQUE Comprendre comment accueillir de façon bienveillante tous les publics. Saint-Jean-de-Galaure Mar 06 ANIMER AVEC SCRIPTOR Découvrir le jeu créatif littéraire et collaboratif, Scriptor, pour animer des ateliers d'écriture facilement. Valence Jeu 08 LES CAFÉS LITTÉRAIRES Journée professionnelle Thème : La puissance de la fiction. Rencontre et échanges avec des auteurs de la sélection du festival. Théâtre de Montélimar Mar 13 LIRE UN LIVRE NUMÉRIQUE Découvrir comment lire les livres numériques sur les liseuses, pour en profiter au maximum mais aussi pour mieux conseiller le public. Valence Jeu 15 ATELIER ÉQUIPEMENT ET RÉPARATION DES LIVRES Crest Jeu 22 CRÉER FACILEMENT DES AFFICHES AVEC CANVA Saint-Vallier	Mar 17 LA CLASSIFICATION DÉCIMALE DEWEY Découverte du célèbre système de classement des livres documentaires. Die Jeu 26 LE JEU EN BIBLIOTHÈQUE Première partie Apprendre à constituer un fonds de jeux de société à la bibliothèque. Valence Ven 27 CONTES ET RENCONTRES S'initier à l'art de conter avec un conteur invité de la 39^{ème} édition du festival nyonnais. Nyons Lun 30 LA MALLE PRÉ-CINÉMA Découvrir et utiliser la malle de jeux Pré-cinéma disponible dans les outils d'animation. Valence	Jeu 03 LE JEU EN BIBLIOTHÈQUE Seconde partie Gérer le fonds de jeux de la bibliothèque et découvrir des jeux disponibles à la médiathèque départementale pour animer. Valence Mar 08 LES LIVRES DOCUMENTAIRES Une journée pour se repérer dans l'abondante production de livres documentaires adultes et jeunesse. Chabrillan

Associations

Une grande réunion regroupant la quasi-totalité des associations de notre village s'est tenue pour permettre à chacun de s'exprimer sur leurs souhaits et pour la mise en place d'une communication efficace et améliorer leur fonctionnement.

Club Détente et Loisirs

Notre Club Détente et Loisirs fonctionne au Foyer tous les mardis et vendredis de 13 h 30 à 18 h (en Juillet et Août : uniquement le mardi)

Il accueille les personnes retraitées qui ont besoin de garder des contacts et de passer d'agréables moments autour d'activités ludiques : jeux de cartes, Scrabble, pétanque.

Il propose aussi des rencontres « gourmandes », des sorties d'une journée, un Loto annuel interne au Club, etc.

En ce début d'année 2026 :

- notre Loto du 17 Mars a obtenu un franc succès
- un repas « Cabri » chez Carra à Montmiral le 21 avril a été très apprécié
- une rencontre de pétanque avec le Club de St-Paul le 19 Mai à Génissieux



Si vous voulez vous joindre à nous :

- DUCROS Maryse (présidente)
au 06 74 99 17 29
- HUGUENNET Françoise (secrétaire)
au 04 75 72 02 10
mail : francoise.huguennet @sfr.fr

- (rencontre retour à St-Paul en Septembre)
- un repas « grenouilles » le 16 Juin au Grill Gourmand de Génissieux

Nous sommes à votre écoute. Nous pouvons vous faire parvenir le programme de l'année si vous le souhaitez et vous donner tous renseignements nécessaires.



Quelle belle année pour La Bonne Note !



Ce n'est pas moins de 14 représentations musicales et/ou théâtrales que les élèves et leurs professeurs ont assurées sur les seuls mois de Mai et Juin 2026.

Que ce fut dans ou hors les murs, les prestations ont toutes eu beaucoup de succès auprès des différents publics touchés en commençant par les familles et amis de nos musiciens et comédiens mais aussi des classes primaires de Génissieux et Peyrins en passant par les résidents de l'EHPAD « Les jardins de Génissieux » par exemple. Autant de personnes qui ont bénéficié de quelques instants de musique ou théâtre pour agrémenter leur(s) journée(s).

La Bonne Note, c'est une école de musique et théâtre dynamique et reconnue, en convention avec les villages de Génissieux et Peyrins (depuis cette année), agréée par le département de la Drôme et dirigée par une équipe de bénévoles investis sans qui

rien de tout cela ne pourrait arriver.

Depuis l'an dernier, l'association fait également partie du « réseau des écoles de musique de la grande agglomération Valence Romans » souhaité par les élus de l'agglomération.

Autant de soutiens et partenariats, doublés d'une équipe pédagogique formée et diplômée de 15 professeurs, qui garantissent un enseignement musical et théâtral de qualité pour tous les élèves âgés de 7 à 89 ans (pour cette année, mais ça pourrait être plus !) sur votre territoire.

La période des inscriptions a été encore fructueuse en juin et annonce une belle année scolaire 2026/2027 mais vous pouvez encore nous rejoindre en prenant contact avec nous par mail à labonnenote@gmail.com ou en venant nous rencontrer lors des forums des associations de Génissieux et Peyrins où nous serons présents.

N'hésitez pas à nous réclamer notre plaquette.

C'est maintenant un bel été qui s'offre à tous nos musiciens et comédiens pour qu'ils se reposent et reviennent en pleine forme en septembre... AVEC VOUS ?



Country Dance

La saison 2025-2026 arrive à son terme.

Cette saison a été riche :

Démonstration COUNTRY :

- Fête de Village à Montchenu le 20 juillet 2025
- Chez Jean Louis Salon à Valence le 8 août 2025
- Foire aux Dindes à Montfalcon le 17 août 2025
- Marche pour la vue à Glun le 28 septembre 2025
- Au jardin d'Arcadie (résidence Sénior) à Romans sur Isère le 11 oct 2025
- Repas Polonais à St Lattier organisé par l'épicerie polonaise d'Eymeux le 23 nov 2025
- Marché de Noël à Valence le 1 décembre 2025
- Téléthon à Mours le 7 décembre 2025
- Fête de la St Vincent à Génissieux le 1 mars 2026
- Association équestre Beauregard And Co le samedi 6 juin à partir de 18h
- Foyer des hirondelles à Mours, le 13 juin 2026 à partir de 11h
- Équitation romanaise le 20 juin 2026 à partir de 11h
- Association Cars 07 le 21 juin 2026 à partir de 11h au château de Viviers
- EHPAD de Romans le 16 juillet 2026 à partir de 14h30
- Fête de Paroisse à Clionsclat le 19 juillet 2026
- Marché nocturne au Grand Serre le 24 juillet 2026

Bal Country : le 14 juin 2026 à la salle des Fêtes de Génissieux :

A cette occasion, nous avons fêté les 10 ans du Club: les personnes présentes ont pu déguster le gâteau d'anniversaire, un excellent framboisier réalisé par la boulangerie VOUILLON accompagné d'un verre

La toque de Cuba

L'association Toque de Cuba souhaite apporter sa "touche cubaine" à Génissieux ! Venez danser, chanter ou jouer de la musique à la manière cubaine, William originaire de l'île des Caraïbes vous propose des cours de salsa (seul ou en couple), mais aussi des cours de trompette, solfèges et percussions

Renseignements et Contact :

Country Dance 26
countrydance26@gmail.com
Animateurs : Didier au 06 30 06 96 18
Ira au 06 84 27 40 73



de Clairette. Monsieur le Maire nous a fait l'honneur d'être présent !!

À venir.

Démonstration Country :

- CCAS de Malissard le 12 septembre 2026
- Marche pour la vue à Glun le 12 septembre 2026
- à la foire du Dauphiné le 27 septembre 2026 à partir de 17h
- Résidence Beausoleil à Mours le 16 octobre à partir de 12h

Bal Country en soirée à Mours le 14 novembre 2026 avec le groupe Stomp Box Band en concert Live

Bref, tout ça pour danser et danser encore (avec plaisir et sans modération) !!!

Renseignements et Contact :

Par téléphone au 07 69 45 91 42

pour petits et grands. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et consulter toutes nos informations sur notre page Facebook.



Le Comité des Fêtes de Génissieux : des traditions et des rencontres !



Faire vivre un village, c'est avant tout créer des occasions de se rencontrer. C'est la mission que poursuit le Comité des Fêtes de Génissieux tout au long de l'année grâce à l'engagement de ses bénévoles.

Le rendez-vous incontournable reste la Saint Vincent, célébrée chaque dernier week-end de février. Cette fête traditionnelle, organisée à Génissieux depuis les années 1950, rassemble les générations autour de moments conviviaux qui font partie de l'histoire et de l'identité de notre village : char, célébration, bugnes, foujou, vin blanc, repas de croupes, soirées dansantes et ambiance festive. Depuis plus de 70 ans, cette belle tradition continue de réunir les Génissois et les habitants des communes voisines.

Début juin, place à la Journée familiale avec son concours de pétanque, braséro, concert et feu d'artifice, un moment festif à partager en famille ou entre amis.

En novembre/décembre, le Comité est également présent sur la place du marché avec une animation conviviale autour d'un plat à emporter et d'une buvette.

Toutes ces manifestations n'existeraient pas sans les bénévoles. Que vous puissiez consacrer une heure, deux heures ou davantage, pour préparer une salle, installer du matériel, tenir une buvette ou participer

au rangement, votre aide sera toujours précieuse. N'hésitez pas à nous contacter !

Participer aux manifestations proposées par le Comité des Fêtes, c'est contribuer à préserver les traditions de notre village, rencontrer de nouvelles personnes et partager des moments conviviaux. Ensemble, continuons à faire de Génissieux un village vivant, chaleureux et accueillant, où l'on prend le temps de se connaître et de se rencontrer !

Nous vous attendons avec plaisir !

Votre équipe du Comité des Fêtes de Génissieux
comitedesfetesgenissieux@gmail.com



Le Petit Troquet Timbré



Connaissez-vous le PTT ?

Le café associatif de Génissieux

Le Petit Troquet Timbré, dit "le PTT", est un lieu familial et intergénérationnel, ouvert à tous, qui propose de partager de bons moments en toute simplicité.

Situé au cœur du village, au rdc de l'ancienne mairie, il a ouvert ses portes en 2022, grâce au soutien de la commune.

Vous y trouvez un espace chaleureux, un comptoir offrant boissons et produits locaux, des jeux de société, des livres et BD, et une terrasse dans la cour aux beaux jours.

Depuis sa création, le PTT a adopté un fonctionnement collégial et participatif.

L'association est dirigée par un groupe de 10 personnes et vit depuis 3 ans grâce au dynamisme de ses bénévoles, derrière le comptoir chaque vendredi, aux manettes lors des animations et ateliers, ou lors

des événements festifs tout au long de l'année.

Une ambiance simple et chaleureuse, un projet qui demande beaucoup d'investissement pour faire vivre les idées et les envies de chacun, mais une grande convivialité et beaucoup de solidarité qui se créent au plus près de chez nous.

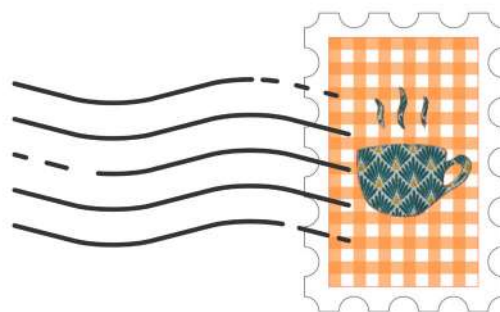
Des valeurs au cœur du projet qui donnent tout son sens à notre engagement associatif !

Le PTT vous accueille tous les vendredis de 17h à 21h30 + d'autres jours selon les animations et ateliers proposés (hors vacances scolaires) sous condition d'adhésion à la journée 1€ ou à l'année 8€

Le PTT est là pour rencontrer de nouvelles personnes dans une ambiance conviviale, se retrouver en famille ou entre amis, se changer les idées en sortant de chez soi, découvrir et déguster des produits locaux, partager de bons moments.

Mais c'est aussi un lieu privilégié pour partager nos passions, nos savoirs et nos savoir-faire !

LE PTT
a besoin
DE VOUS !



Le PTT recherche des bénévoles...

Les animations et ateliers sont proposés par des bénévoles qui souhaitent partager leurs connaissances et leurs envies.

Et bientôt vous ?

Poussez la porte, venez, participez, rejoignez la joyeuse tribu du PTT !

Renseignements et Contact :

Pour suivre la programmation du PTT ou nous soumettre vos idées, envoyez-nous un mail à cafeassogenissieux@gmail.com ou contactez Chantal au 06 87 36 98 27



Entre ciel et terre

L'association « Entre Ciel & Terre » a clôturé sa saison comme chaque année à St Ange.

L'occasion de notre assemblée générale, suivie d'un repas partagé avec les adhérents.

Pour la prochaine rentrée en septembre 2026, les cours hebdomadaires auront lieu les :

Lundis

- 8h30-9h25 Gymnastique japonaise
- 9h30-10h25 Qi gong
- 10h30-11h30 Do in
- 11h35-12h30 Tai Ji Quan pour les débutants, jusqu'à 13h pour les avancés

Mercredis

- 16h15-17h15 Gymnastique japonaise
- 17h30-18h30 Qi gong
- Jeudis 11h-12h cours libre de Tai Ji Quan

Yoga chema : du yoga pour tous les âges de la vie

L'association Yoga Chema s'apprête à ouvrir sa quatrième saison à Génissieux. Au fil des années, elle a vu sa communauté grandir et se diversifier. Aujourd'hui, les cours rassemblent des enfants, des adolescents, des adultes, des seniors, des femmes enceintes et des personnes en situation de handicap, chacun venant avec son histoire, ses besoins et ses aspirations.

L'enseignement proposé s'inscrit dans la lignée de T. Krishnamacharya, figure majeure du yoga moderne,



Renseignements et Contact :

06 70 58 01 55

Des ateliers mensuels :

- Qi gong les samedis 19/09, 10/10, 14/11, 5/12, 9/01, 6/02, 6/03, 3/04, 15/05, 5/06
- 9h-10h Qi gong des 5 animaux
- 10h-12h Qi gong des 12 trésors taoïste
- Des ateliers bien-être sur les jeudis de 10h à 12h, dates à venir.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout renseignement au 06 70 58 01 55



Renseignements et Contact :

Auprès de la professeure de yoga :
Stéphanie Gelbart – 06 19 028 028

dont l'un des principes fondamentaux est d'adapter la pratique à la personne et non l'inverse. Les séances associent mouvement, respiration et attention à soi pour permettre à chacun de progresser à son rythme.

Les cours adultes sont proposés à 8h30, 17h30 et 19h00. Les enfants de 5 à 12 ans sont accueillis le mercredi de 13h30 à 14h30.

Nouveauté de la rentrée 2026 : l'ouverture d'un cours dédié aux adolescents de 13 à 17 ans, le mercredi de 13h45 à 14h45, afin de leur offrir un espace pour bouger, respirer et mieux gérer les défis de leur quotidien.

Les cours reprendront le 9 septembre 2026. Ils peuvent être suivis en présentiel ou à distance. L'association propose également des cours particuliers et des interventions en entreprise.

Un cours d'essai gratuit est offert à toute personne souhaitant découvrir cette pratique.

Génissieux judo

Génissieux Judo termine l'année sur de bons résultats. L'association a enregistré 147 licenciés pour l'année 2025-26.

Toutes les manifestations (tatamis de Noël, soirée St Patrick, rencontre parents-enfants, échange de taïso avec St Marcellin et Romans, compétition inter-sections et AG) ont remporté un franc succès. Beaucoup de monde s'est déplacé pour participer à nos différentes rencontres.



A noter aussi plusieurs podiums nationaux pour nos anciens judokas génissois :

- Alyssia RYCKEWEART: 2ème du championnat de France cadet 2ème division



- Matéa STEINKE : 3ème du championnat de France junior Ne waza (le sol)
- Florian LABOURI (l'entraîneur de Génissieux) : 3ème du championnat de France vétérans

Un grand bravo à eux !

N'hésitez pas à venir faire 2 cours d'essai dès la rentrée pour le judo ou le taïso.

La Gym Volontaire de Génissieux



Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV)

Echauffements, enchainements, renforcement musculaire et cardio, Gainage, étirements, abdos-fessiers, relaxation...

Tout le bien-être pour se maintenir en forme !

Accessible et bénéfique à tous

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Génissieux :

LUNDI: 20h15 à 21h15

MARDI: 8h30 à 9h30

JEUDI: 20h à 21h

La Gym Volontaire de Génissieux

Nous proposons 3 séances hebdomadaires :

Lundi de 20h à 21 h, AYMERIC PRADEL

Notre nouvel éducateur sport-santé, propose des cours qui associent renforcement musculaire et cardio. Ceux-ci permettent d'avoir un corps plus souple et plus tonique.

Mardi matin de 8h30 à 9h30, MARIEL MORIN

Séance adaptée aux séniors qui se retrouvent en grand nombre sur ce cours du matin.

Cours de Renfo'Cardio. La séance est composée d'enchaînements et d'exercices permettant de travailler en douceur l'équilibre, le cardio et le renforcement musculaire. La séance se termine par des étirements pour garder l'autonomie.

Jeudi de 20h à 21h, AYMERIC PRADEL

Exercices cardiovasculaires pour développer l'endurance et la résistance à l'effort.

Renforcement musculaire du haut et du bas du



corps associant l'utilisation de matériel varié : Steps, haltères, élastiques, ballons... La séance se termine par des exercices d'étirements et de relaxation pour s'assouplir et faciliter la récupération.

Nouveauté : marche nordique

Mercredi de 14h à 15h30

Cette année nous proposons des cours de marche nordique avec MARIEL MORIN

En impliquant toutes les chaînes musculaires du corps, la marche nordique augmente sensiblement la dépense énergétique, jusqu'à 40 % par rapport à la marche traditionnelle. La marche nordique permet au pratiquant de perdre du poids, il entre dans une plage d'endurance, idéale pour l'élimination des graisses.



Renseignements et Contact :

Catherine ROMESTAING
06 49 95 80 18
romcathy@gmail.com

Tennis Club

"Une saison 2025/2026 active pour le TC Génissieux

3 équipes Génissoises ont fièrement défendu les couleurs du club tout au long de la saison. Un grand bravo à l'équipe 3 qui s'est qualifiée pour les phases finales, même l'aventure s'est terminée contre l'équipe de Montboucher sur Jabron en quart de finale.

La saison ne s'est pas arrêtée pour autant; le 25 avril dernier le club a organisé un tournoi de doubles (TMC Format court) avec une douzaine d'équipes; les organisateurs se sont réjouis du franc succès qu'a connu cet évènement.

Le 13 juin les compétiteurs ont retrouvé les courts pour participer aux 12h du tennis, tournoi de doubles mixtes, une première pour le club, une journée sportive autant que festive, avec restauration sur place.

Cette saison est également marquée par l'arrivée début janvier d'une nouvelle activité, une activité découverte et gratuite, à savoir le Pickleball, genre de tennis "léger" pratiqué sur un petit terrain de 80 m2 environ. Cette période de découverte s'achèvera fin juin et reprendra en septembre, comme l'école de tennis..

Au sujet de l'école de tennis, nous avons appris que notre entraîneur Vincent restera fidèle au club la saison prochaine, pour le plus grand plaisir de notre vingtaine de jeunes et de nos "moins jeunes" qui



participaient aux cours adultes.

Avant de clôturer ce petit bilan de la saison 2025/2026, le bureau tient à remercier celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et au bon déroulement des différentes manifestations durant la saison.

Un très grand merci également à notre quinzaine de sponsors qui nous est fidèle depuis au moins 10 ans; une aide précieuse qui nous permet de maintenir une école de tennis viable.

Bonnes vacances à tous et revenez en forme à la rentrée.

Théâtre la Génissoise : nouvelle pièce "Ça se complique" de Patricia Haubé

Chez Michel la vie est belle, telle est la devise de Michel l'heureux propriétaire légèrement précieux du très cosy hôtel "La Rose des Vents". C'est une belle journée d'été les clients affluent, Monsieur Chabrier Président des entreprises Grograins Poulet Label Rouge et sa jeune maîtresse Pénélope, Grégoire, un vieux garçon venu chercher l'amour, Fernande, une vieille fille frustrée, Monsieur Calas de la Fremontière, un veuf ayant fait fortune dans la chaussette.

Tout ce petit monde est bien décidé à passer un bon séjour à "La Rose des Vents" mais c'était sans compter l'arrivée inattendue de Mme Chabrier qui vient faire une surprise à son mari pour leur anniversaire de mariage.

Michel va alors s'emberlificoter dans une cascade de mensonges pour essayer de sauver la mise, cela donnera un déchainement de quiproquos ou plus personne ne saura qui est vraiment qui... comment tout cela va bien pouvoir se terminer ?

Si vous voulez le savoir, venez voir le nouveau spectacle de la Génissoise.



Liste des délibérations du conseil municipal du 17 avril 2026

PV du Conseil Municipal du 5 mars 2026

Votée à l'unanimité

Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal

Votée à l'unanimité

Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués

Votée à l'unanimité

Centre communal d'action sociale – Fixation du nombre de membres et désignation des représentants

Votée à l'unanimité

Syndicat d'irrigation drômois – Désignation des délégués

Votée à l'unanimité

Syndicat intercommunal des eaux de l'Herbasse – Désignation des membres

Votée à l'unanimité

Établissements scolaires – Écoles maternelle et élémentaire – Désignation des représentants

Votée à l'unanimité

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels

Votée à l'unanimité

Liste des délibérations du conseil municipal du 05 mai 2026

Approbation du PV du CM du 17 avril 2026

Votée à l'unanimité

Approbation du compte financier unique du budget principal de la commune au titre de l'année 2025

Votée à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de la commune 2025

Votée à l'unanimité

Création de commissions municipales permanentes

Votée à l'unanimité

Élections des conseillers municipaux au sein des différentes commissions municipales permanentes

Votée à l'unanimité

Commission appel d'offres – Élection des membres

Votée à l'unanimité

Syndicat départemental d'énergie de la Drôme – Désignation des délégués

Votée à l'unanimité

CA Valence Romans Agglo – Désignation d'un référent sentiers de randonnée

Votée à l'unanimité

Désignation d'un référent ORSEC

Votée à l'unanimité

Désignation d'un correspondant défense

Votée à l'unanimité

Désignation d'un correspondant sécurité routière

Votée à l'unanimité

Charte forestière des Chambaran – Désignation d'un correspondant forêt

Votée à l'unanimité

Comité national d'action sociale – Désignation d'un délégué

Votée à l'unanimité

Désignation d'un référent ambroisie

Votée à l'unanimité

Commission locale d'information Framatome de Romans – Désignation des membres

Votée à l'unanimité

Résiliation de la convention portant sur l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la communauté d'agglomération de Valence Romans

Votée à l'unanimité

Liste des délibérations du conseil municipal du 05 mai 2026

Approbation du PV du CM du 5 mai 2026

Votée à l'unanimité

Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID)

Votée à l'unanimité

Constitution de la commission de contrôle des listes électorales

Votée à l'unanimité

Convention d'adhésion à la carte carburant pro Leclerc pour approvisionnement en carburant

Votée à l'unanimité

Liste des délibérations du conseil municipal du 02 juin 2026

Approbation du compte financier unique du budget annexe de la commune dit « immeubles locatifs » au titre de l'année 2025

Votée à l'unanimité

Affectation du résultat 2025 du budget annexe de la commune dit « immeubles locatifs »

Votée à l'unanimité

Décision modificative n°1 – Virement de crédits du budget primitif de la commune en section d'investissement

Votée à l'unanimité

Entente intercommunale entre PEYRINS et GÉNISSIEUX pour l'accès des familles génissoises à l'accueil de loisirs sans hébergement de Peyrins

Votée à l'unanimité

Droit de préemption urbain renforcé

Votée à l'unanimité

Personnel communal – Création d'un emploi permanent de catégorie B à temps complet – Coordonnateur enfance jeunesse et responsable du périscolaire et extrascolaire de la commune

Votée à l'unanimité

Personnel communal – Création d'un emploi permanent de catégorie C à temps non complet – Chargé(e) d'accueil mairie et agence postale et chargé(e) du secrétariat administratif et des élus

Votée à l'unanimité

Convention relative aux prélèvements, collectes et analyses avec le groupement d'intérêt public TERANA

Votée à l'unanimité

L'ensemble des délibérations, dans leur intégralité, est disponible sur le site de la commune.



Naissances

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

RICCO Maïlo	22 décembre 2025
JOURDAN Diane	2 janvier 2026
VALOUR ARHUIS Myla	24 février 2026
MICHEL TOULOUSE Léone	27 avril 2026
PARDO Syléäne	30 avril 2026
MIRABELLO PEZZINI Pablo	14 juin 2026

Mariages

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés.

VU LAM Yen Nhi et	30 mars 2026
IMBERT Jérémie	
ORLANDO Alexandra et	9 mai 2026
BOUCHEVREAU Sébastien	

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

DIDIER Monique	15 octobre 2024
DUMOULIN Solange	5 janvier 2026
CARTRON Jacqueline née CHICHERY	13 janvier 2026
GIROUD Reymonde née VEILLEUX	14 janvier 2026
MONSO Raymond	16 janvier 2026
MARTINEZ Arlette née BURCET	14 février 2026
BERRUYER Roger	1er mars 2026
HERNANDEZ Solange née BODIN	6 mars 2026
GÉRENTION Clément	8 mars 2026
MOUTON Lise née BARTH-GRENIER	19 mai 2026
BARJON Arlette née BONHOMME	25 mai 2026
BIANI Ginette née FARGIER	14 juillet 2026

Les avis de décès sont publiés uniquement avec l'accord des familles pour une parution dans la presse. Merci de nous en informer si vous souhaitez une parution dans le prochain numéro.

OCTOBRE

Lundi 5 : Semaine bleue - Loto gourmand
De 14h à 16h30 à l'EHPAD de Génissieux

Mercredi 7 et jeudi 8 : Activités dans le cadre de la semaine bleue - Mercredi 7 de 14h à 17h et jeudi 8 de 15h à 17h30

Samedi 10 et dimanche 11 : Chemin des artistes

Mardi 13 : Atelier accordéons et danse organisé par La Bonne Note

NOVEMBRE

Mercredi 4 : Conférence ACCÈS en partenariat avec le PTT

Mercredi 11 : Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918

Mercredi 11 : Loto du basket

Vendredi 27 : Marché de Noël du Sou des écoles

DÉCEMBRE

Vendredi 11 : Concert de Noël organisé par La Bonne Note

Les événements annoncés sont ceux connus lors de la réalisation de La Lucarne. Les personnes intéressées sont invitées à consulter l'agenda sur le site de la commune pour plus de précisions.

La lettre de l'opposition

unis pour
GÉNISSIEUX

De la démocratie consultative à la « démocratie » : des projets « détricotés » sans concertation.

Une stratégie de désinformation délibérée a permis à la nouvelle majorité de critiquer l'inaction de l'ancienne.

Quelle ironie d'entendre aujourd'hui : « le sujet est compliqué, la mairie ne peut rien faire » (Free).

Elle promettait « respect, écoute, transparence, bienveillance et rigueur... ». Aujourd'hui, les « belles promesses » sont oubliées. Les décisions sont prises sans méthode par quelques « initiés », elles sont « politiques » ou bien des « promesses électorales ».

Le plan de circulation a été revu sans évaluation, sans concertation et au mépris de la sécurité.

Les projets étaient programmés, réfléchis et financés. Or, le taux du nouvel emprunt (4,11%) et son montant (+405000€) sont plus élevés, sa durée plus longue. Aucun document n'a été fourni avant le vote...

Le projet de l'école devrait être également modifié sans informations et concertation suffisante.

Enfin, de fortes inquiétudes sont nées avec l'annonce de la révision générale du PLU.

Nous assistons donc à un changement profond de régime. La démocratie ne se limite pas aux élections, elle comprend le respect des lois et une concertation régulière avec les citoyens.

Règles d'expression dans La Lucarne

Village de
GÉNISSIEUX

La Lucarne garantit, dans le respect des dispositions légales, l'expression des différents groupes représentés au sein du conseil municipal.

Chaque contributeur dispose ainsi d'une liberté d'expression dans le cadre qui lui est réservé et demeure responsable du contenu, des propos et des prises de position qu'il choisit de publier.

La publication d'une contribution dans La Lucarne ne saurait être interprétée comme une approbation de son contenu par la municipalité.

Le maire, en sa qualité de directeur de la publication, veille au respect du cadre légal applicable à l'ensemble des contributions.

LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS DEPUIS LE 31 MARS 2026

**Ouverture de la mairie
et de l'agence postale communale :
75, place du marché**

Lundi : 8h30 – 12h30 / 13h15 - 16h00

Mardi : Accueil téléphonique uniquement (8h30 – 12h00)

Mercredi : 8h30 – 11h30 / 13h15 - 15h15

Jeudi : 08h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h15 - 16h00



Retrouvez toutes les infos de la
mairie sur : www.genissieux.fr

Tél : 04 75 02 60 99

mairie.genissieux@orange.fr

Village de
GÉNISSIEUX

Daniel Moquet



LE SPÉCIALISTE / DE VOS EXTÉRIEURS



Chaque maison, chaque jardin est unique, comme vous !

C'est pour cela que toutes nos solutions d'aménagements extérieurs sont personnalisées et sur-mesure.

 TOUS STYLES & TOUS BUDGETS

PORTAIL
CLÔTURE
PERGOLA
CARPORT

ALLÉE
COUR
TERRASSE

250 A rue Pierre Charignon
26750 GÉNISSIEUX

04 75 45 52 15

daniel-moquet.fr

Prendre **RDV**
pour embellir
vos extérieurs



LES ARTISTES

- *Daniel BOUQUET*
Photographe
- *Maryline CANNILLO MOREL*
Aquarelle
- *Estelle CAYOT*
Peinture
- *Olivier BANC*
Sculpture
- *Judith LAVIOLETTE*
Photographie
- *Catherine VALENTIN*
Peinture
- *Crèche les Trottinettes*
Travail des enfants
- *David HEYRAUD*
Peintre matérialiste

Village de
GENISSIEUX

Programme détaillé sur
chemindesartistes.valenceromansagglo.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



18^E ÉDITION

CHEMIN des ARTISTES

Peinture, sculpture,
photographie, arts numériques...
470 artistes exposent dans
39 communes de l'Agglo.

10-11 OCT. 2026

10 H 30 > 18 H 30

Entrée gratuite

Retrouvez
le programme
complet
en flashant
le QRCode.



chemindesartistes.valenceromansagglo.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

